

#07 PRINTEMPS - ÉTÉ 2025

17 mai 2025
En Loir & blanc – 2e édition
Concert sur l'eau et spectacle
pyrotechnique au rendez-vous !

La saison culturelle est lancée !
La gare davantage accessible
Le stade se transforme
J'aime Illiers-Combray propre

13 NOVEMBRE - REMISE DU CHÈQUE À LA LIGUE CONTRE LE CANCER



23 NOVEMBRE - 10E ÉDITION DU TRAIL CONTRE LE TEMPS PERDU



RETOUR EN IMAGES SUR CERTAINS TEMPS FORTS



9 OCTOBRE - SALON DU BIEN VIEILLIR

11 NOVEMBRE - COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1914-1918



1ER DÉCEMBRE - CONCERT DE LA SAINTE CÉCILE



7 DÉCEMBRE - BRICATHON



On s'en souviendra !

12
DÉCEMBRE

Bernard Puyenchet (au centre) a remis les médailles du travail à plusieurs agents municipaux lors de l'Arbre de Noël du personnel de la commune.

De gauche à droite :

- Irmine Thomas, Médaille d'argent (20 ans) en tant qu'agent d'entretien,
- Pascal Deschamps, Médaille d'argent (20 ans) en tant que Directeur de l'école de musique,
- Isabelle Ledain, Médaille vermeil (30 ans) en tant qu'ATSEM,
- Frédérique Ledru, Médaille d'argent (20 ans) en tant qu'agent polyvalent des services techniques,
- Bruno Denis, Médaille d'argent (20 ans) en tant qu'agent polyvalent des services techniques. *Bruno est parti en retraite en décembre 2023,*
- Sylvain Hemery, Médaille vermeil (30 ans) en tant qu'agent polyvalent des services techniques,
- Nadine Moreau, Médaille vermeil (30 ans) en tant qu'agent d'entretien, gardienne du camping municipal puis, adjoint administratif (*absente sur la photo*).

Sommaire

02

LE BLOC-NOTES

04

PORTRAIT DE...

Philippe Villesange, adjoint administratif en charge de l'état civil et des élections

05

"LE NUMÉRO DEMANDÉ N'EST PLUS ATTRIBUÉ..."

05

DANS LA VILLE

- Réunion publique sur la sécurité
- Incivilités du quotidien et sécurité routière au coeur des échanges lors de la réunion publique sur la sécurité
- La Participation citoyenne relancée à Illiers-Combray
- La Consultation citoyenne volontaire, déjà 3 réunions et de nombreux sujets abordés
- Le CRT et le C.A.L.M.E. s'associent pour apporter soutien et écoute aux aidants
- Des sépultures sous la rue Serpente

- Un nouveau site Internet pour l'EHPAD "Les Genêts"
- Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement
- Déclaration des chiens de catégorie 1 et 2
- Piscine Montjouvin : pourquoi elle n'ouvrira pas en 2025
- J'aime Illiers-Combray propre
- Le stade municipal se transforme
- La gare davantage accessible
- Friche Maunoury : À la recherche de l'Histoire perdue

19

VIVRE À ILLIERS-COMBRAY

- Marcel Festoch'
- Conférence-spectacle "La clownerie"
- Noël à la Citadelle
- Retour en images sur les événements passés
- "Les Amazones" à Illiers-Combray
- Succès pour l'animation de mise à niveau du Code de la Route pour les Seniors !
- Illiers-Combray ouvre le bal du festival Jazz de Mars
- Événements culturels à venir
- "On est en finale !"

25

RETOUR À L'ÉCOLE

26

VOUS FAITES ILLIERS-COMBRAY

25

ETAT CIVIL
LE COIN DU LIBRAIRE

28

L'AGENDA



SUIVEZ LE FIL DE NOTRE ACTUALITÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ! WWW.ILLIERS-COMBRAY.COM

icMAG #07 PRINTEMPS - ÉTÉ 2025

Directeur de la publication :
Bernard Puyenchet

Rédaction et conception :
Angéline Dupuis, Bernard Puyenchet

Impression : Groupe Exprim – RCS Bernay
353 984 875

Tirage : 1900 exemplaires
Dépôt légal : N° ISSN : 725-2981
PRINTEMPS - ÉTÉ 2025

Conception éditoriale :
Florence Mailhos, Angéline Dupuis

Création graphique et maquette :
Jean-Marc Vaudey, Angéline Dupuis

© Photographies
Stéphanie Clopeau, Angéline Dupuis, Sébastien Gisselbrecht, Alain Luyckx, Alexandra Mercier, Radu Razvan

IC Mag, le Magazine d'information municipal d'Illiers-Combray
PRINTEMPS - ÉTÉ 2025 / Numéro 7

Mairie d'Illiers-Combray,
11, rue Philebert Poulain (28120)
Tél. 02 37 24 00 05
E-mail : communication@illiers-combray.com

Ce numéro est parti en impression le 12 mars 2025.



Le blac-notes

Les projets de fin de mandat

Chères Islériennes, chers Islériens,

Ce premier éditorial de l'année 2025, me permet d'évoquer les projets à venir et de préciser les actions portées par la Municipalité au cours de cette dernière année de mandature.

SUR LES PROJETS EN COURS OU PRÉVUS :

D'importants travaux de voirie en continuité de ceux entrepris rue de Courville en 2024, seront conduits rue Serpente après la réfection du réseau d'eau potable, les trottoirs de l'avenue Foch pour effacer les traces du passage de la canalisation gaz alimentant la ZAC, un aménagement au droit de la jonction entre l'avenue de Gaulle, la rue de Courville et la promenade de la Citadelle. D'autres travaux sont prévus sur les routes islériennes sous compétence communautaire aux abords de « Marigny » et du « petit Chaillou ».

La poursuite de la politique en faveur de l'environnement et du cadre de vie, qui se déclinera en 2025, au travers de plusieurs axes.

- Le fleurissement de la ville et des lieux de passage et une démarche participative des citoyens à l'entretien et à la végétalisation des pieds de murs et des trottoirs ;
- Un projet d'isolation thermique et de remplacement des équipements énergivores de l'école maternelle pour un montant de 450 000 € HT dont les travaux débiteront en avril 2025 ;
- Un second projet de rénovation de l'enveloppe extérieure de la salle Jean Moulin pour 600 000 € HT et ces travaux commenceront en juillet ;
- Un dispositif de collecte des eaux pluviales du plateau des écoles, causes d'inondations récurrentes à la Vivonne et chez des riverains du site ;
- L'aménagement du square de l'Abbé Marquis en vue de récupérer les eaux de pluie de l'église pour constituer une réserve d'eau pour arroser les plantations du cœur de ville en période estivale ;
- L'aboutissement de la signalétique de la promenade dite « Illiers-découverte » qui sillonne les bords du Loir pour conduire au cœur de ville en passant par le musée, l'église et la Citadelle ;

- L'amorce d'un projet de pistes cyclables irrigant le centre-ville et reliant les principaux axes de vélo-routes comme la Véloscénie ou la Loire à vélo, répondant au double objectif de servir les vélotouristes au nombre de 10 000 en 2024, que les Islériens pratiquant la bicyclette au quotidien.

C'est aussi la poursuite du projet place Maunoury, aux mains des archéologues depuis fin février et dont le rapport conditionnera la suite des décisions pour ce site destiné à l'habitat et à la réorganisation urbaine de la basse-ville.

C'est l'éclairage public 42 rue de Courville, rue Rebours-Panny, à la Passe Loyère et le remplacement des ampoules au phosphore par des Leds en partenariat avec la CDC pour un montant global de 80 300 € HT dès 2025.

Le site des Aumônes dont la dépollution est achevée, pourra y accueillir la construction de 18 logements identiques à ceux de la résidence des Euréliales et la réalisation prochaine d'un Pôle Enfance sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes en extension de la crèche existante ; La restauration de notre église Saint-Jacques par la réparation d'un

entrait de ferme étayé à ce jour et par la mise en valeur de la chapelle de la Vierge méritant de retrouver ses couleurs et son éclat datant du 19e siècle.

Le stade municipal doté d'un nouveau parking de 2 100 m², permettant de supprimer les risques liés à la circulation des véhicules et des enfants sur un même lieu ainsi que la sécurisation de la sortie de cet espace dédié aux voitures qui ne pourront plus accéder au cœur du stade.

La réalisation d'un terrain de foot à cinq devant accueillir aux termes du contrat signé avec l'UPI Foot, les joueurs du club mais aussi les scolaires, les amateurs de ce sport non licenciés et les salariés des entreprises locales, via un contrat entre la ville, le club et l'Agence nationale du sport.

La végétalisation de la cour de l'école de la Vivonne, souhait des enseignantes et des parents d'élèves, maintes fois réitéré et en cours de réalisation. L'embellissement des entrées de ville (venant de Brou et de Chartres) avec une dominante végétale et une signalétique revisitée. L'aménagement de la plateforme dite de « la corderie » en rive du chemin de halage pour y créer un lieu de pause et de détente. La continuité des aménagements du site de l'Espace Florent pour plus de sécurité des manifestations. La poursuite de l'étude de faisabilité décidée par le préfet et financée par la Banque des territoires.

SUR LES ANIMATIONS PRÉVUES AU COURS DE L'ANNÉE :

- Le soutien au « Marcel Festoch » qui offre une image dynamique à notre ville ;
- Une seconde édition d'« En Loir et blanc » pour laquelle, nous vous donnons rendez-vous le 17 mai, en bord de Loir.

SUR LA GESTION DE NOTRE VILLE :

La non-ouverture de la piscine de Montjouvin prise par le Conseil Municipal en sa séance du 6 mars 2025 est un sujet qui mérite une réflexion nouvelle en termes de définition et cela en lien avec la Communauté de Commune. Un article dédié au sein de ce numéro apportera un éclairage expliquant cette décision guidée par les impératifs de saine gestion qui s'imposent aux collectivités pour ne pas accroître la fiscalité de tous.

Cette année 2025 verra le développement d'une opération de reconquête des logements existants dits « vacants » dont notre cité détient un nombre important (140 unités fin 2024) au travers d'une information tournée vers les propriétaires bailleurs quant aux dispositifs permettant d'améliorer la qualité de leurs biens en vue de les remettre sur le marché locatif.

Un autre volet de la politique en faveur du logement sera le lancement de plusieurs opérations immobilières pour répondre aux besoins locaux et à l'arrivée d'une nouvelle population en lien avec la création d'emplois sur la Zac.

Avec l'appui de plusieurs bailleurs sociaux (Eure et Loir habitat, Habitat Eurélien, 3F) c'est plus de 90 logements neufs sur les 5 ans à venir qui seront construits sur la commune.

SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

Début 2025, le groupe Mattel, a fait le choix de s'installer à Illiers-Combray en confiant la gestion de son site français à la société FM Logistic qui va créer 75 emplois au cours des mois à venir.

C'est aussi l'arrivée du groupe Amazon qui plantera un site logistique de 103 000 m² pour y

accueillir plus de 1 000 emplois à fin 2026. Plus modestement, mais tout aussi essentiel, nous attendons l'arrivée d'un nouveau boulanger et d'un traiteur pour événements festifs en centre-ville.

LA SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN :

En plus du déploiement de caméras qui seront au nombre de 30 unités courant 2025, il est nécessaire d'ajouter un réseau d'alerte composé de citoyens soucieux de la sécurité des biens et des personnes, capables de signaler des agissements anormaux auprès des forces de l'ordre via un téléphone dédié. Sans l'implication des habitants dans ce réseau « de participation citoyenne », il sera difficile de réduire les désagréments liés aux comportements délictueux. Il ne s'agit pas de délation, mais bien de sauvegarde des biens et des personnes dans un cadre juridique légal sous pilotage exclusif de la Gendarmerie.

Je rappelle que la réglementation sur la voirie et sur tous les espaces publics doit être respectée pour une meilleure qualité de vie et le respect de tous.

Une nouvelle campagne de sensibilisation est en cours d'élaboration pour rappeler à chacun que la propreté de la ville est de la responsabilité de tous, que la cigarette et ses substituts, comme la circulation des engins à moteurs sont interdits sur le plateau des écoles et que les chiens doivent impérativement être tenus en laisse en extérieur quel que soit la nature de l'animal.

Ces sujets relèvent aussi de la sécurité et de l'engagement citoyen de chaque Islérien.

**SUR LES FINANCES DE LA
COMMUNE :**

Certains verront dans la non-ouverture de Montjouvin et dans le renoncement aux bons seniors des signes de difficultés financières. La vérité est toute autre puisque notre commune dispose d'une trésorerie largement positive, d'un endettement modéré au regard des autres collectivités de même taille, d'un budget « investissement » maintenu au-delà de 2 millions d'euros pour 2025 comme chaque année, mais devant les événements nationaux qui augure d'une baisse significative des dotations et autres ressources provenant de nos partenaires (Etat, Région et Département), il est apparu plus sage de réduire certaines dépenses de fonctionnement pour préserver notre capacité d'action et ne pas obérer le prochain mandat.

Pour conclure, je sais que des décisions peuvent être impopulaires et pénaliser une part de nos concitoyens. Un élu se doit d'entendre les réclamations et les critiques portées à ses choix, mais ne pas agir en bon gestionnaire des deniers publics ou ne pas anticiper les effets de l'environnement social et économique national serait une erreur autrement préjudiciable pour notre communauté. Il est des moments où les élus doivent faire preuve de courage et ne pas céder aux tentations démagogiques qui entravent l'avenir de notre commune.

Je souhaite à chacun un excellent printemps 2025 et la concrétisation de vos attentes.

B. Puyenchet

**Philippe Villesange,
adjoint administratif en charge de
l'état Civil et des élections**

De l'état civil en passant par les élections et le logement, Philippe est un véritable couteau-suisse aux services de la population.

La tenue des registres, à la main, est une des nombreuses tâches de Philippe



Son parcours

Après avoir travaillé pendant vingt ans au sein de La Poste, Philippe change de cap et rejoint la mairie d'Illiers-Combray en 2009.

Ses missions

Les missions de l'état civil comprennent toutes les étapes importantes de la vie d'un citoyen : la réception des actes de naissance, le mariage (instruction des dossiers). Philippe est officier d'état civil. Ce statut octroyé par décision du maire n'est donc pas automatique. Il lui donne la possibilité de signer les actes de décès et les certificats de PACS. Il a aussi la charge de la tenue des registres, à la main, d'état civil où sont inscrites ce qu'on appelle les « mentions marginales » qui retracent les événements de votre vie (naissance, PACS, dissolution de PACS, mariage, divorce, décès). Concernant les élections, Philippe gère toute la logistique en amont dans le respect du cadre légal et l'envoi des résultats en préfecture.

Les demandes de logements sociaux auprès des deux bailleurs euréliens que sont la SA Eure-et-Loir Habitat et Habitat eurélien transitent aussi par les mains de Philippe qui prépare les dossiers à présenter en commissions. Enfin, si vous souhaitez ouvrir un débit de boissons ou un restaurant, vous aurez aussi à faire à Philippe pour demander une licence IV !

Sa passion

Depuis l'âge de 10 ans, Philippe pratique la clarinette. Ce passionné de musique, vous l'avez peut-être croisé le 18 mai dernier à Magny lors du festival Les Magnysiques : Philippe est un pilier des Métronosiques, groupe de musiques de rue bien connu dans la région. Décidément, Philippe a plu d'une corde à son arc !

"Le numéro demandé n'est plus attribué..."

Pendant plus de cinquante ans, le réseau cuivre a accompagné les Français dans leurs communications. Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par la fibre optique.



Face à l'accélération des usages numériques et aux besoins croissants en connectivité, le réseau historique en cuivre a en effet atteint ses limites. Les réseaux en fibre, déployés massivement partout en France par les opérateurs et les collectivités locales dans le cadre du Plan gouvernemental France Très Haut Débit, permettent de mieux répondre aux enjeux numériques d'aujourd'hui et de demain.

Dans ce contexte, Orange (anciennement dénommé « France Telecom ») a annoncé dès 2019 sa volonté de fermer progressivement le réseau télécom cuivre, dont il est le propriétaire.

Les services utilisés au quotidien (appels téléphoniques, Internet, TV, VOD, streaming, services spéciaux, etc.) seront désormais assurés par d'autres réseaux, en premier lieu la fibre optique dont le déploiement s'achève/est achevé sur notre commune. Si vous souhaitez uniquement conserver une ligne de téléphonie fixe, il n'est pas nécessaire de vous abonner à Internet ou à la télévision. Vous pouvez choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

Si vous êtes toujours connecté à ce réseau*, vous devez vous préparer à vous connecter à la fibre pour éviter une coupure de vos services à cette date.

**Si vous ne savez pas si vous êtes connecté à ce réseau, vous pouvez vérifier sur votre facture et/ou prendre contact avec votre opérateur.*

Si vous êtes toujours connecté au réseau télécom cuivre, vous êtes concerné :

- que vous soyez un particulier, une administration publique, une association, un professionnel ou une entreprise ;
- si vous utilisez un service de téléphonie fixe ou Internet, TV, Vidéo à la Demande (VOD), streaming, services spéciaux, etc. ...

Si tous vos services vous sont déjà fournis via la fibre optique par votre (vos) opérateur(s), vous n'êtes pas concernés par les conséquences de cette fermeture. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le ou les opérateurs de vos services de télécommunications fixes.

Que devez-vous faire pour continuer à bénéficier de vos services ?

Il vous appartient d'anticiper et de préparer cette transition afin de continuer de bénéficier de vos services après la fermeture technique. Vous devez, si cela n'est pas déjà fait, vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et souscrire une offre sur le réseau fibre ou toute autre solution alternative. Si vous n'avez aujourd'hui qu'un service de téléphonie fixe et que vous souhaitez conserver uniquement ce service et ne pas avoir accès à Internet, cela est tout à fait possible sur le réseau fibre.

Votre opérateur vous a peut-être déjà contacté à ce sujet, ou pourrait le faire prochainement. Veillez à prendre attention à ces communications. Assurez-vous également d'être bien en contact avec votre opérateur : des opportunistes pourraient profiter de cette opération pour au mieux vous proposer des prestations inutiles ou superflues, au pire tenter de vous escroquer.

Quels sont les avantages de la fibre ?

- Elle offre des débits plus élevés que ceux disponibles sur le réseau cuivre.
- Le signal est de meilleure qualité pour une connexion internet optimale.
- La fibre permet aussi de connecter de nombreux appareils simultanément avec pour chacun une connexion fluide et sans coupure.
- La construction récente du réseau fibre lui garantit une plus

grande évolutivité face à l'augmentation des débits et donc une plus grande pérennité.
- Et enfin, la fibre offre de meilleures performances énergétiques : un passage à la fibre divise par 4 la consommation énergétique de l'accès fixe (cf. Enquête Arcep, « Pour un numérique soutenable », 2022).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site du Gouvernement :



Incivilités du quotidien et sécurité routière au cœur des échanges lors de la réunion publique de sécurité

Aux vues des échanges lors de la réunion publique sur la sécurité qui s'est tenue le 5 décembre dernier, il apparaît que ce sont bien les incivilités du quotidien qui posent problème plus qu'un réel sentiment d'insécurité.



La réunion s'est déroulée en 3 temps en commençant par la présentation des effectifs et du fonctionnement de la brigade de gendarmerie sur le département par Fabrice Jeanjacquot, Chef d'Escadron, commandant de la compagnie départementale de gendarmerie de Châteaudun et Mickaël Gruwez, Major, commandant la Communauté de brigades (CoB) d'Illiers-Combray et de Brou.

La CoB compte 18 gendarmes (au lieu des 20 que devraient compter la brigade) pour couvrir les 26 communes du territoire. Les effectifs devraient être au complet courant 2025.

Ils ont rappelé la répartition des tâches qui les occupent au quotidien : présence sur la voie publique (43 % de leur temps), enquêtes judiciaires (38.5 % de leur temps), accueil du public pour donner

des renseignements et recevoir les plaintes notamment (6,7 %), le reste de temps est consacré à l'entretien des véhicules, l'entretien des locaux, le sport, etc.

Le deuxième volet de la réunion a porté sur les problèmes liés à la vitesse. Bernard Puyenchet a rappelé les nombreuses actions menées par la Municipalité notamment avec l'abaissement de la vitesse autorisée en ville à 30 km/heure, la réalisation de plateaux sécuritaires et les récents aménagements de la rue de Courville.

Ensuite, Gilles Perdrieau, policier municipal a rappelé ses nombreuses missions auprès de la population, de la gestion des cimetières, en passant par les arrêtés d'occupation de l'espace public pour des bric-à-brac ou différentes manifestations, la gestion de la vidéosurveillance, etc.

Pour finir, les gendarmes ont présenté le dispositif de « Participation citoyenne » à retrouver plus en détails page suivante.

Tout au long de la réunion qui a duré plus de 2 heures, les échanges ont été nombreux entre la population et les différents intervenants pour apporter des réponses précises aux questions posées.

CHIFFRES À RETENIR

18 gendarmes pour le secteur de Brou – Illiers-Combray dont 8 gendarmes à Illiers-Combray

26 communes couvertes : Illiers-Combray, Bailleau-le-pin, Blandainville, Cernay, Charonville, Chauffours, Epeautrolles, Ermenonville-la-Grande, Ermenonville-la-Petite, Les Chatelliers Notre Dame, Luplanté, Magny, Marcheville, Méréglise, Olle, Sandarville, Saint-Eman, Brou, Dampierre-sous-Brou, Dangeau, Gohory, Mottereau, Saint-Avit-Les-Guespières-Unverre, Vieuvicq, Yèvres.

1026 interventions en 2023

1455 procédures en 2023

474 infractions au Code de la Route relevées

La Participation citoyenne relancée à Illiers-Combray

A l'occasion de la réunion publique sur la sécurité, les gendarmes ont présenté le dispositif de « Participation citoyenne ». Lancé à Illiers-Combray en 2019, ce dernier s'est interrompu à la suite de la pandémie de Covid et du retrait des participants pour diverses raisons.



Les effectifs de gendarmerie et de la police municipale ne permettent pas de tout résoudre et l'implication des citoyens est nécessaire.

Une démarche volontaire et encadrée

Le dispositif de Participation citoyenne a pour objectif de créer du lien entre les habitants et la gendarmerie. La Participation citoyenne permet d'accroître l'efficacité des forces de l'ordre et la prévention de proximité notamment en ce qui concerne le démarchage abusif, les cambriolages et les comportements routiers dangereux.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Pour chaque secteur géographique identifié, un habitant « référent » est en charge d'assurer le lien entre la gendarmerie, la Ville et les habitants du quartier. Les référents informent

la gendarmerie des agissements et des véhicules suspects. Ils sont également un relais d'informations dans le cadre de la prévention de proximité. Ils peuvent donner des conseils sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre.

Encadrée par la gendarmerie nationale, la Participation citoyenne vient conforter les moyens de tranquillité publique déjà mis en œuvre par la Commune comme la police municipale et la vidéoprotection.

Les missions d'un bon référent

Le référent doit :
- être connu des habitants de son quartier en vue d'être un relais efficace entre la gendarmerie et la population;
- transmettre tous les renseignements obtenus à la gendarmerie dans le respect des

libertés individuelles;
- assister aux points de situation organisés par la mairie et la gendarmerie;
- sensibiliser son entourage aux bonnes pratiques.

Combien de référents sont prévus ?

La Municipalité et la gendarmerie recherchent une dizaine de référents répartis sur l'ensemble du territoire de la commune.

Pour avoir une meilleure efficacité, tous les quartiers doivent être représentés.

Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître auprès de Gilles Perdrieau, policier municipal, qui sera le seul à connaître les participants avec le gendarme référent. Ce système garantit l'anonymat des membres du dispositif.

A noter !

Si vous souhaitez en savoir davantage ou poser votre candidature, merci d'envoyer vos coordonnées par mail à pm@illiers-combray.com d'ici le 4 mai 2025.

La consultation citoyenne volontaire, déjà trois réunions et de nombreux sujets abordés

Lors des Vœux 2024, Bernard Puyenchet a fait part de son souhait d'associer davantage la population aux prises de décisions. C'est le principe même de la consultation citoyenne volontaire qui réunit des citoyens volontaires pour partager leurs avis sur certains sujets.



La consultation citoyenne peut être soit réglementaire soit volontaire. Dans le cadre de certains projets concernant l'urbanisme notamment, la consultation de la population est une obligation légale. On parle alors de consultation réglementaire. Les collectivités territoriales peuvent aussi décider de recueillir la parole de la population sur tout sujet non réglementaire pour recueillir des idées et des avis. Il s'agit alors d'une consultation citoyenne volontaire puisqu'elle ne relève d'aucun cadre légal.

UN ENGAGEMENT DES ÉLUS ET DES PARTICIPANTS

La consultation citoyenne peut se faire soit en présentiel lors de réunions soit à distance via des plateformes de consultation citoyenne. A Illiers-Combray, c'est l'option en présentiel qui a été retenue. Si certains habitants se sont portés

volontaires dès la cérémonie des vœux 2024, il aura fallu aux élus, plusieurs semaines pour trouver des participants intéressés, quartier par quartier, pour avoir la plus large représentation possible. Aujourd'hui, douze habitants participent à ces échanges.

RÉUNIONS ET SUJETS ABORDÉS

Les membres de cette consultation citoyenne volontaire se sont déjà réunis 3 fois cette année pour aborder des sujets proposés par Bernard Puyenchet. Les thèmes suivants ont été abordés et chacun a pu librement, mais dans le respect de tous, donner son avis et apporter des idées concrètes :

- Le centre-ville, commerces et habitat : quelles actions pour enrayer la désertification du centre-ville, pour animer les façades et faire revivre autrement un cœur qui s'étiole ?
- Le tourisme : avec la réouverture du musée Marcel Proust et les

améliorations en ville pour valoriser notre patrimoine, quelles idées pouvons-nous définir pour dynamiser la venue des touristes ? Quelle place devons-nous accorder à Marcel Proust dans cette politique touristique ?

- La place du vélo en ville : de nouveaux itinéraires ?
- La santé : quelles actions pour renforcer le tissu médical et paramédical ?
- La sécurité des personnes et des biens sur notre commune.

Lors de la dernière réunion qui s'est tenue en novembre, les membres de cette consultation ont pu échanger avec Thibault Caruana, pharmacien local et président de l'UCIAL islérienne et Paul Arviset, commerçant et conseiller municipal, pour discuter des problématiques des commerces de centre-ville.

Le CRT et le C.A.L.M.E. s'associent pour apporter soutien et écoute aux aidants

Dans le cadre d'un partenariat entre le CRT et le C.A.L.M.E., des consultations sont proposées aux personnes de 60 ans et plus ainsi qu'à leurs aidants. Pour en bénéficier, il suffit soit d'être suivi par le CRT soit de résider sur les secteurs d'Illiers-Brou-Bonneval ou sur les communes de Nonvilliers-Grandhous, Happonvilliers, Chassant, Combres, Montigny-Le-Chartif, Les Corvées-les-Yys. Les consultations sont planifiées tous les mois depuis le mois d'octobre 2024.



ARTICLE PROPOSÉ PAR LE CRT ET LE C.A.L.M.E.

Des sépultures sous la rue Serpente

Lors des travaux de voirie réalisés rue Serpente pour changer les canalisations d'eau, les ouvriers ont fait la découverte d'ossements humains.



Rôle de découverte ce jeudi 27 février 2025 lors des travaux de canalisation de la rue Serpente, les ouvriers sont tombés sur des ossements humains ! Le chantier a été mis à l'arrêt le temps que les gendarmes interviennent et demandent aux archéologues d'évaluer à quand remontaient les os. Par chance, des archéologues du Conseil départemental étaient présents sur la friche Maunoury. Ils ont pu intervenir rapidement. Il s'avère que les ossements doivent dater du Moyen-Âge.

Une équipe d'archéologues a été dépêchée par le département pour continuer les fouilles en parallèle des travaux afin de ne pas trop retarder le chantier.

En tout, les archéologues ont découvert onze sépultures avec la tête orientée vers l'ouest et les pieds vers l'est. Cette orientation des corps donne une indication sur la période à laquelle les corps ont été inhumés. Au Moyen-Âge, il était d'usage d'enterrer les corps avec les pieds en direction de Jérusalem.

Les archéologues vont désormais étudier tous ces os pour déterminer le sexe des personnes inhumées, à quelle période précise elles vivaient et pourquoi elles ont été enterrées là, si loin de l'église.

Affaire à suivre !

Un nouveau site Internet pour l'EHPAD "Les Genêts"



ARTICLE RÉDIGÉ PAR CAROLINE BUTTIER, ADJOINTE AU DIRECTEUR DÉLÉGUÉ EHPAD « LES GENÊTS »

Vous y trouverez toutes les informations utiles sur l'EHPAD, les animations, l'offre de soins, l'hôtellerie, mais également toutes les informations pratiques pour une demande d'admission au sein de l'établissement.

Le Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) et le Centre de Ressources Territorial (CRT) y sont également présentés avec toutes les données essentielles, les coordonnées et les contacts de l'ensemble des services.

Belle découverte !

Déclaration des chiens de catégorie 1 et 2

Vous possédez un chien de catégorie 1 ou 2 ? Vous avez l'obligation de le déclarer en mairie pour obtenir un permis de détention.



CHIENS DE CATÉGORIE 1

Il s'agit des « **chiens d'attaque** ». La catégorie 1 se compose de 3 types (chiens assimilables à une race de part leurs caractéristiques morphologiques et non inscrits dans un livre généalogique reconnu par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation) :

- chiens de type American Staffordshire terrier (anciennement Staffordshire terrier), également appelés « pit-bulls » ;
- chiens de type Mastiff, également appelés « boerbulls » ;
- chiens de type Tosa.

L'objectif de la loi étant de limiter le nombre de chiens de catégorie 1, toute acquisition, cession à titre onéreux ou gratuit, introduction ou importation sur le territoire français est interdite et passible de 6 mois d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende d'après l'article L215-2 du Code rural et de la pêche maritime.

CHIENS DE CATÉGORIE 2

Il s'agit des « **chiens de garde et de défense** ».

La catégorie 2 se compose de 3 races (inscrites dans un livre généalogique reconnu par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation) et 1 type :

- chiens de race American Staffordshire terrier (anciennement Staffordshire terrier) ;
- chiens de race Rottweiler ;
- chiens de type Rottweiler
- chiens de race Tosa.

Pour en savoir plus : contacter votre vétérinaire ou votre direction départementale de la protection des populations (DDPP) ou la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSP).

Les chiens de race

Un chien de race doit être inscrit à un livre généalogique reconnu par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et avoir un pedigree. Pour vérifier l'appartenance à une race, il faut se renseigner auprès de la Société centrale canine.

A noter !

Liste des documents à fournir en mairie :

- CERFA 13996*01 complété et signé,
- Pièce d'identité du propriétaire de l'animal,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Inscription au LOF (chien de catégorie 2),
- Carte d'identification de votre chien,
- Evaluation comportementale du chien effectuée par un vétérinaire agréé,
- Attestation d'aptitude délivrée à l'issue d'une formation, portant sur l'éducation et le comportement canin.

Documents à fournir chaque année :

- Attestation d'assurance responsabilité civile du propriétaire du chien,
- Certificat de vaccination antirabique mis à jour.

En cas de non régularisation du permis de détention : le propriétaire a un mois pour effectuer les démarches. Passé ce délai, le chien peut être retiré à son propriétaire.

Le défaut de permis de détention est un délit passible d'une peine d'emprisonnement de 3 mois et de 3 750 € d'amende.



Piscine Montjouvin : pourquoi elle n'ouvrira pas en 2025

Bernard Puyenchet s'explique sur les raisons de la prise de décision du Conseil municipal de ne pas ouvrir la piscine Mintjouvin en 2025

Le 6 mars 2025, lors de la séance du Conseil Municipal, les élus ont confirmé la fermeture de la piscine de Montjouvin pour l'année 2025 par un vote presque unanime, après un nouvel exposé de la situation du budget de fonctionnement de la collectivité.

Pour bien comprendre les raisons de cette décision difficile, mais nécessaire, il est utile de rappeler les éléments suivants exprimés dans le tableau ci-dessous :

Tableau analytique Piscine de Montjouvin	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Eau	5857,09	23 720,97	27 365,28	9 421,01	7276,34	8100	9000
Energie	3725,07	26355,14	25158,91	9850,14	22675,2	25300	25300
Gaz distinct depuis 2023					35522,23	39600	41500
Alimentation	1622,84	750,92	680,16	11045,85	1078,97	1316,03	1500
Produits piscine	3134,12	2094,39	4287,92	1714,51	6512,99	6180,77	6000
Produits d'entretien	285,25	635,8	1228,26	3183,44	1780,22	950	2600
Petit matériel	5426,4	982,02	0	289,99	2045,3	1908	2000
Pharmacie	494,12	0	660,35	0	0	0	0
Petit équipement	155,78	0	0	940,55	258	228	280
Peintures	4341,12	3376,7	0	11569,2	6494,64	2272,7	7500
Produit d'étanchéité					14056,39		20000
Vérifications obligatoires	518,54	1254,7	1970,67	258,62	258,62	222	500
Analyses	755,78	467,8	470,7	218,12	189,28	251,64	300
Navette gratuite	1786	0	1540	1749	0	0	0
Téléphone	277,91	313,03	289,27	289,13	300,35	304,28	350
Frais de formation				1896	60		0
Personnel MNS + caissier	25541,58	21594,87	34346,71	26095,96	33384,46	29137,21	30500
Personnel ST	12603,84	6028	6104	8470	7970	8800	9500
Maintenance journalière	6161,87	4 567	6255	6302	6540	7260	7200
Prestataire Hervé Thermique					8481,63	6928,04	7300
Recherche de fuites				19853,66			
	72687,31	92141,34	110357,23	113147,18	154864,62	138758,67	171330
Total des dépenses							
Recettes	32788,93	9347,4	10786,1	24820,15	13442,7	23501,41	27000
Déficit	39898,38	82793,94	99571,13	88327,03	141421,92	115257,26	144330
Fréquentation	9787	3329	3601	5480	4138	4106	4200
Cout réel par visiteur	4,076671094	24,8705137	27,6509664	16,1180712	34,17639439	28,0704481	34,3642857

Les informations pour 2025 sont une prévision
Tous les montants sont en euros TTC

Les chiffres sont éloquent, montrant de 2019 à 2024, une évolution négative des coûts d'exploitation de la piscine d'été de Montjouvin, une chute de fréquentation (41 % de baisse entre 2019 et 2024) et la charge des déficits croissants que les contribuables islériens supportent. Si le budget « Investissement » d'un montant proche de 2 000 0000 € par an, ne présente aucune difficulté et permet la poursuite des projets annoncés, le budget « fonctionnement » qui s'élève à 3 500 000 € doit assumer des charges croissantes qui au fil des années se sont cumulées, au point d'imposer des économies sur les dépenses (report des bons seniors, annulation de la cérémonie des vœux, etc...) et des choix toujours difficiles pour des administrés pas toujours familiers des contraintes de gestion des collectivités.

Ainsi, il est interdit par la Loi d'abonder le budget de « fonctionnement » par un versement du budget « investissement » alors qu'à contrario, il est possible (et même souhaitable) que le solde obligatoirement positif du budget « fonctionnement » soit versé à l'investissement pour l'année suivante.

Là encore, depuis 2016, les dépenses se sont cumulées pour répondre aux injonctions de l'Etat et pour maintenir des services de proximité au profit de la population, dont voici la liste non exhaustive ci-dessous :

- Sous la présidence Hollande, nos dotations annuelles ont subi un prélèvement obligatoire à hauteur de 190 000 € au titre du remboursement de la dette française. Ce prélèvement sur les ressources de notre collectivité n'a jamais été compensé et reste d'actualité chaque année.
- L'affectation d'un agent municipal pour prendre en charge la gestion de l'urbanisme (autorisation du sol et permis de construire) à la suite du désengagement de l'Etat qui coute 28 656 € aux ressources communales.
- La mise en place d'un service pour les pièces d'identité et passeport imposé par l'Etat, avec une participation de ce dernier pour environ 10 000 € alors que la dépense réelle s'élève à

36 523 € par an.

- La création de la « Maison France Services » pour proposer de nouveaux services de proximité et faire face au retrait de l'Etat de nos territoires ruraux, soit 38 889 € par an compensés par une dotation de 18 000 €.
- La participation au financement de la voie de contournement : 55 000 € par an durant 15 années.
- La contribution au déficit du lotissement du Filoir : 54 000 € pendant 6 ans à compter de 2024.
- L'augmentation des charges de personnel décidée par le précédent gouvernement à la veille des élections européennes, soit environ 25 000 € sur 2025.
- L'obligation de l'embauche d'un second agent pour la « Maison France Services » imposé par l'Etat à compter du mois d'avril 2025, soit une charge supplémentaire de 40 000 € remboursée à hauteur de 18 000 €.
- L'agence postale communale : 32 000 € de fonctionnement compensé à hauteur de 12 000 € par an par La Poste.
- La hausse des coûts de l'énergie entraînant une dépense supplémentaire de 200 000 € par an depuis 2022.
- La hausse des charges liées à l'informatisation des Services municipaux et des écoles, à la maintenance des outils de communication, de sécurité, d'éclairage public, d'assurances des biens communaux pour ne citer que les principaux postes de dépenses, soit une charge de 48 527 € pour 2025.
- Le coût des diverses dégradations sur les biens publics qu'il faut remplacer ou réparer, soit 26 852 € en 2024.
- Soit un total annuel de charges nettes supplémentaires de plus de 530 000 € en 2024
- En parallèle, il convient d'indiquer que les taux des taxes locales sont restées inchangés depuis plusieurs décennies, que le rendement de la fiscalité locale ne rapporte que 110 000 € par an et cela depuis 2022. Dans ces conditions, il est impossible d'ajouter le déficit de la piscine de Montjouvin aux complexités budgétaires actuelles qui au regard de la situation nationale et des finances de notre pays ont fort peu de chances de s'améliorer.

Nous serions coupables d'un manque de courage et de compétence devant tous les Islériens en acceptant un nouveau déficit de 120 000 à 140 000 € pour deux mois d'exploitation en 2025, nous serions critiquables si nous nous dérobions à l'obligation morale de veiller au bon emploi des deniers publics.

Car la question qui compte, n'est pas de fermer un équipement utilisé par 400 à 500 islériens sur deux mois, mais bien de savoir s'il est raisonnable de continuer à dépenser 115 000 € sans se soucier de ceux, autrement plus nombreux qui paient ce déficit par leurs impôts sans profiter de Montjouvin.

Enfin pour couper court aux illusions du moment, il est temps de mettre fin aux procès en dépenses excessives en faveur de la Citadelle, opération financée à 65 % par des aides extérieures et le solde sur les fonds propres de la commune sans solliciter un euro supplémentaire auprès des Islériens ou de Marcel Proust pour lequel, moins de 140 000 € ont été investi en onze années, dont la moitié lors du Printemps proustien qui a conduit plus de 25 000 visiteurs à Illiers-Combray en 10 jours d'évènements fortement médiatisés.

Sauf à vouloir renier notre spécificité et refuser une ambition qui devrait être commune à tous les Islériens, nous ne pouvons renoncer à l'utilisation de ces deux atouts, nécessaires à la promotion de notre cité et à l'économie locale en matière de restauration et d'hébergements.

Comme il est nécessaire d'évoquer les ressources liées à l'installation des groupes Mattel et Amazon sur la ZAC qui ne pourront être perçues pleinement par la commune avant 2031. Cela en raison des règles fiscales qui accordent aux industriels, deux années gratuites à compter de leur arrivée effective sur la commune, puis de deux autres années ou seulement 40 % des taxes sont perçus. C'est une ressource proche de 325 000 € par an, qui sera essentielle pour proposer le maintien des

services et envisager d'autres projets, mais cela suppose de la patience, de la sagesse, du bon sens et non l'écoute de discours mensongers, pratiquant l'amalgame entre investissements et fonctionnement, entretenant la désinformation à dessein et la confusion en opposant un projet à un autre.

Si je comprends aisément, le souhait de certains de disposer d'un lieu de loisirs durant la période estivale, comme je comprends également la nostalgie induite par le site de Montjouvin au charme indéniable, je sais aussi qu'il est impossible dans le contexte actuel d'augmenter les impôts locaux de 30 à 35 % pour couvrir le fonctionnement de deux mois d'activité (juillet et août) pour seulement 1 986 entrées islériennes, soit 400 à 500 personnes originaires d'Illiers-Combray.

Devant de tels constats, il eut été plus pertinent de lancer une souscription volontaire pour collecter les 120 000 à 145 000 € de déficit pour maintenir l'ouverture du site, plutôt qu'une pétition à l'argumentaire aussi mensonger que démagogique.

Mais à présent il n'est plus temps de polémiquer, car l'heure n'est plus aux

postures exigeantes et irréalistes, mais bien à la définition d'un nouveau projet si possible adaptable au site de Montjouvin et pris en charge par l'EPCI.

Une telle opération pour d'évidentes raisons financières et parce qu'il s'agit d'un projet de territoire, doit être porté impérativement par la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche, si ces élus l'acceptent. C'est pour cela, qu'il est proposé aux élus islériens et aux membres de la commission « piscine » représentant la société civile de se réunir en compagnie d'autres élus communautaires pour définir un projet sobre en énergie, capable d'offrir des nouvelles activités ludiques sur le territoire d'Illiers-Combray et si possible de revaloriser Montjouvin.

Ainsi chaque islérien est informé de la situation, du sérieux de l'équipe municipale qui préfère assumer une décision courageuse plutôt que de pratiquer une fuite en avant, obérant la solvabilité de la commune et pénalisant les capacités de la prochaine Municipalité.

Pour une information plus complète, j'invite tous les Islériens à lire le rapport sénatorial sur les équipements

de loisirs qui conclut sans ambiguïté à l'impossibilité croissante pour des communes de notre taille de porter de telles structures. Cette lecture illustre la fin d'un modèle devenu trop onéreux, que nous ne savons plus financer et qui interroge sur la difficile perception de la réalité économique des communes par les administrés. La Municipalité reste à votre disposition pour évoquer ce dossier « piscine » pour lequel toutes les contributions sérieuses seront écoutées et transmises au groupe de travail mis en place très prochainement.

B. Puyenchet

Dans la ville CIVISME

J'aime Illiers-Combray propre

A partir de mai 2025, une vaste campagne de communication sur le thème de la propreté va être menée dans toute la Ville.

Composée de 3 visuels différents, cette campagne aborde les 3 problèmes principaux de propreté et sera visible sur tous les supports de communication de la Ville.

3 affiches, 3 problèmes de propreté qui ont chacun leur solution (mais aussi leur amende en cas de non-respect). En effet, en matière de propreté et de déchets, il existe toujours une solution gratuite pour les habitants pour se débarrasser de leurs déchets : il suffit de faire preuve de civisme et d'avoir les bons réflexes. La propreté est l'affaire de tous.



LES PETITS DÉTRITUS JETÉS PAR TERRE

Problème : Canettes, bouteilles en plastique, chewing-gum, papiers gras... jetés directement dans la rue, constituent un énorme travail supplémentaire pour les agents chargés d'assurer le nettoyage des rues. Solution : utiliser les 84 corbeilles de rues prévues à cet effet. Amende : 68 euros



LES MÉGOTS

Problème : Les mégots jetés sur la voie publique représentent une pollution considérable et un danger pour l'environnement et la santé publique. Solution : utiliser un cendrier de poche*, jeter son mégot dans un corbeille de rue après s'être préalablement assuré que la cigarette était bien éteinte. *bientôt disponible gratuitement dans votre mairie dans le cadre de la collaboration avec Alcome, l'éco-organisme pour la réduction des mégots dans l'espace public. Amende : 68 euros



LES DÉJECTIONS CANINES

Problème : Les crottes laissées sur les trottoirs, les aires de jeux, les pelouses des parcs sont un véritable fléau. Solution : chaque propriétaire a l'obligation de ramasser les déjections de son animal. Prévoir un sac pour ramasser la déjection et la jeter dans une corbeille de rue*. *Des distributeurs de sacs à déjection seront disponibles dès le mois de mai en mairie. Amende : 68 euros



A noter !

Trop d'erreurs dans la poubelle jaune

Plus de deux ans et demi après la simplification des consignes du tri sélectif (1er juillet 2022), il y a encore beaucoup trop d'erreurs dans les poubelles jaunes, du Sictom de Brou, Bonneval et Illiers-Combray. Depuis trois ans, le syndicat en charge du ramassage constate même une augmentation progressive de la quantité d'erreurs de tri, atteignant une moyenne de 28 % de refus en 2024. Une opération de contrôle des poubelles sera réalisée dès mars. Les bacs jaunes contenant des erreurs ne seront pas collectés. Pour rappel, les bacs sont à sortir la veille au soir des ramassages et à ranger dans la journée du passage des camions-bennes.

Le stade municipal se transforme

Nouveau parking, nouvel espace sportif... le stade prend un coup de neuf.
Retour sur les travaux réalisés et à venir.



Depuis novembre 2024, le stade municipal d'Illiers-Combray est au cœur d'une transformation importante pour offrir aux usagers des installations plus sécurisées et adaptées à leurs besoins.

UN NOUVEAU PARKING PLUS ACCESSIBLE ET SÉCURITAIRE

La première étape de ce projet a consisté en la création d'un nouveau parking, avec un accès différent depuis la rue de Courville. Ce dispositif a pour objectif de sécuriser les déplacements en interdisant la circulation des véhicules à l'intérieur de l'enceinte du stade, sauf aux services de secours. Ce nouvel aménagement marque une avancée importante pour la sécurité des sportifs et des spectateurs.

Ce nouveau parking sera aussi paysagé pour rendre le site plus agréable.

UN TERRAIN DE FOOT À 5

L'UPI Football voit son nombre d'adhérents augmenter depuis l'arrivée d'un nouveau président qui a des nombreuses ambitions pour le club. Afin de répondre aux attentes des joueurs, un terrain de foot à 5 va être construit sur l'actuel parking. Ce terrain sera accessible aux licenciés de l'UPI Football mais aussi aux scolaires, aux sapeurs-pompiers et à toute association qui en fera la demande.

UN NOUVEL ÉQUIPEMENT À COÛT MODÉRÉ POUR LA VILLE

Ce projet d'un montant de 146 327 € est financé à hauteur de 80 000 € par l'Agence Nationale du Sport,

30 000 € par la FAFA. Le solde 36 327 € est pris en charge par la commune. Ce montant représente un investissement modéré par rapport aux services qu'il rendra aux bénéficiaires.

Ces efforts témoignent de l'engagement de la commune pour développer des infrastructures sportives modernes, fonctionnelles et accessibles à tous.

La gare davantage accessible

Suivant le schéma directeur de la Région Centre-Val de Loire, SNCF Gares & Connexions va engager des travaux de mise en accessibilité PMR du bâtiment Voyageurs et du parvis de la gare.

Un projet de mise en accessibilité de la gare d'Illiers-Combray est en cours faisant suite au schéma directeur régional d'accessibilité des gares qui fait apparaître le site comme prioritaire étant donné la proximité d'un établissement recevant du public (EHPAD).

Concrètement, la Région Centre-Val de Loire, SNCF Gares & Connexions et la commune d'Illiers-Combray se sont mises d'accord pour financer des travaux d'aménagements pour rendre plus accessibles :

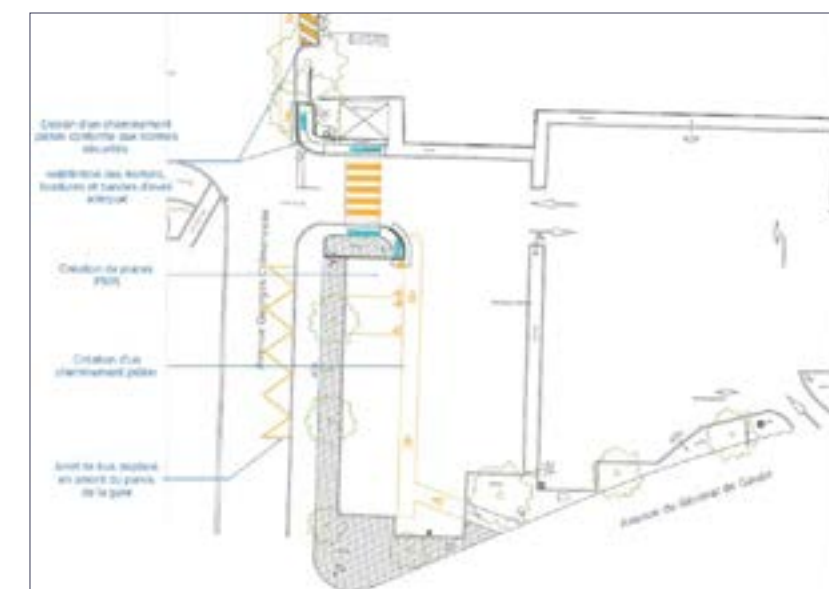
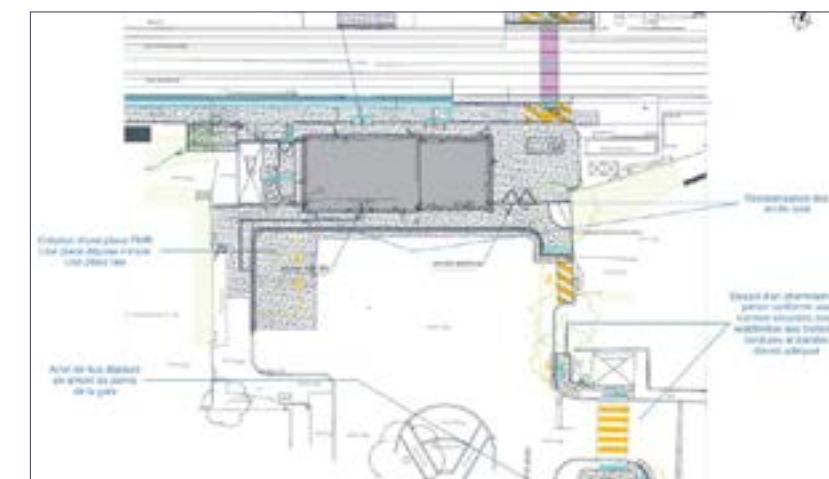
- le parking et le parvis,
- le bâtiment Voyageurs,
- les quais de la gare.

Concernant le parvis et le parking, les travaux porteront sur la création de trois places PMR, Taxis et Dépose Minute, la création d'un arrêt de car PMR, la vérification de la conformité de l'éclairage du parking et du cheminement jusqu'à la gare.

Des bandes d'éveil à la vigilance seront mises en place sur les traversées piétonnes existantes. Le trottoir sera agrandi. Une signalétique adaptée sera aussi mise en place. Pour le bâtiment Voyageurs, des portes automatiques seront installées. L'espace sera réaménagé pour permettre la création d'un emplacement PMR avec signalétique de civilité. Le guichet sera modifié. L'éclairage sera mis aux normes. Des bandes de guidage seront apposées. Des bancs seront installés.

Le coût de ces travaux est estimé à 300 000 euros HT. Le Conseil Régional Centre Val-de-Loire porte le projet à hauteur de 70 % soit 210 000 €. La ville d'Illiers-Combray prend à sa charge les 30 % restants soit 90 000 € HT.

Les travaux devraient durer de juillet à septembre 2025.



Plans projetés des travaux de mise en accessibilité PMR

Friche Maunoury : À la recherche de l'Histoire perdue

Fin février une équipe d'archéologues du Conseil départemental d'Eure-et-Loir a réalisé un diagnostic archéologique sur la friche.



Au nord du terrain : découverte d'un drain aménagé au XIVe ou XVe siècle.



Au nord du terrain : découverte d'un drain ou d'un muret aménagé au XIVe ou XVe siècle.



Fragments d'os animaux, de tuile et de poteries des XIVe ou XVe s. découverts dans les tranchées

Durant plus d'une semaine, les habitants d'Illiers-Combray ont pu observer une activité inhabituelle sur la friche située à côté de la place du Maréchal Maunoury. Il s'agit d'un diagnostic archéologique, une étape obligatoire avant tout projet d'aménagement d'envergure.

POURQUOI UN DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE ?

Avant le lancement de travaux d'aménagement, la loi impose, dans certaines conditions, la réalisation d'un diagnostic archéologique. Cette obligation découle du Code du patrimoine, qui vise à protéger et étudier les vestiges du passé enfouis sous nos pieds. Prescrit par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), ce diagnostic permet de détecter la présence éventuelle de vestiges et d'évaluer leur importance.

Si des découvertes majeures sont faites, des fouilles archéologiques plus approfondies peuvent être prescrites avant la poursuite du projet. Dans le cas contraire, les travaux peuvent être démarrés si toutes les autorisations sont obtenues (Permis de construire, permis d'aménager ...)

UN INTÉRÊT SCIENTIFIQUE ET PATRIMONIAL

Au-delà de son caractère réglementaire, un tel diagnostic représente une opportunité précieuse pour enrichir la connaissance de l'histoire locale. Illiers-Combray, avec son passé ancien, pourrait encore receler des traces insoupçonnées d'occupations humaines, qu'elles soient médiévales, antiques ou plus récentes. Les archéologues mobilisés procèdent par sondages, en ouvrant des tranchées exploratoires pour examiner les différentes couches du sol. Si des éléments d'intérêt sont mis au jour (fragments de céramique,

structures bâties, sépultures...), ils seront étudiés et documentés.

UN PREMIER BILAN ATTENDU

À ce stade, les investigations sont encore en cours, et il est trop tôt pour tirer des conclusions définitives. Toutefois, la municipalité suivra avec attention les résultats de ce diagnostic, qui pourraient révéler de nouvelles pages de l'histoire illérienne. La Commune a souhaité anticiper ce diagnostic avant d'établir la programmation du futur projet. Cette anticipation permet ainsi de garantir un juste équilibre entre protection du patrimoine et développement urbain. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des découvertes éventuelles !



Le médiéviste indique les différentes couches de sédiments pour dater les fragments trouvés notamment.

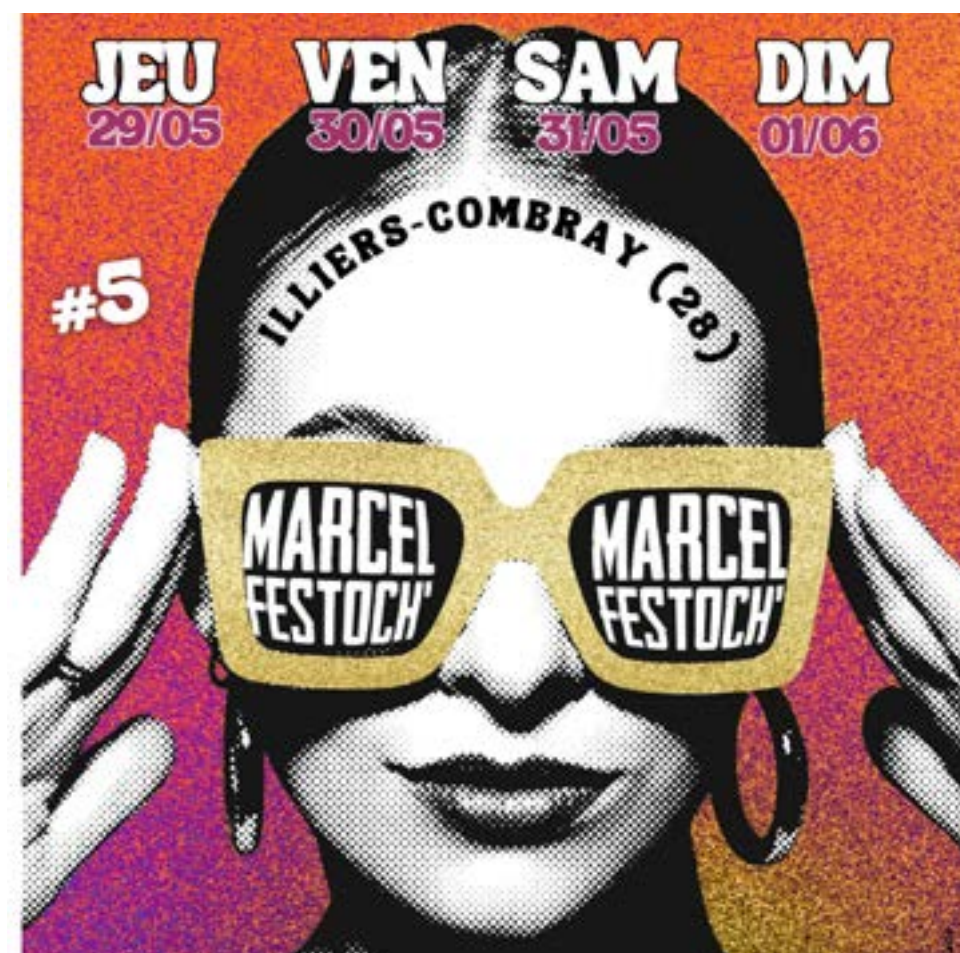
Bon à savoir

Un médiéviste est un archéologue, un historien de l'art ou un historien spécialiste du Moyen Âge, dont l'étude porte le nom de médiévisme, ou études médiévales. Il s'occupe d'histoire politique, sociale, culturelle, religieuse, littéraire, artistique, etc.
Source : Wikipédia

Vivre à Illiers-Combray

CULTURE

VIE ASSOCIATIVE



Conférence-spectacle "La clownerie"

proposée par le CRT en partenariat avec l'Agirc-Arrco

Mardi 17 juin 2025 de 14h30 à 16h30

Salle Polyvalente Georges Billebaut - 6, avenue Foch

Une création unique, portée par la talentueuse clowne « Salivette Pimpon » vous propose un voyage interactif et joyeux à la découverte des bienfaits du rire sur notre santé physique, mentale et émotionnelle. Fondée sur des données scientifiques en rire thérapie, durant 1h30 ce spectacle allie humour et apprentissage pour vous faire passer un moment à la fois instructif et plein de bonne humeur.

Public : Les retraités (spectacle intergénérationnelle à partir de 10 ans)

Entrée gratuite

Sur réservation par téléphone au 06 67 36 51 16 (privilégier le SMS)



Le Manège lyrique a entonné des chants de Noël



Quel succès pour la maquilleuse d'Arts Emotions !

Noël À LA CITADELLE

Près de 300 habitants du territoire ont participé à ce bel événement avec 50 enfants aux ateliers, environ 120 personnes pour la retraite aux flambeaux.

Le soir, la pièce de théâtre a réuni 79 personnes, enchantées de leur soirée.

Merci aux élus, aux bénévoles, aux agents de la commune et de la CDC Entre Beauce et Perche, aux partenaires pour leur aide et soutien et à vous, d'être venus si nombreux.



Jeux de société prêtés par le centre de loisirs



Sébastien Gisselbrecht (photographe) et Jean-Claude Legros



Certains bénévoles de l'APE Les Petits Marcel avec Bernard Puyenchet et Alexandra Mercier



La compagnie Mis'entroupe lors de la pièce de théâtre

Vivre à Illiers-Combray VIE ASSOCIATIVE

Retour en images sur les événements



Décembre - Concert de Sainte Cécile par l'école municipale de musique



Décembre - Salle comble pour le Ratathon



Décembre - Loto de l'APEL Saint Joseph



Décembre - Marché de Noël de l'APEL St Joseph



Décembre - Auditions de l'école de musique



Décembre - Chorale de l'école La Vivonne



Janvier - Vide ta chambre de l'APE Les Petits Marcel



Février - Beau succès pour "Un si bel automne"



Mars - Jazz de Mars



"Les Amazones" à Illiers-Combray

La troupe de théâtre Les Rideaux rouges monte sur scène avec leur nouvelle pièce : "Les Amazones"

Vendredi 11 et samedi 12 avril 2025 à 20 h 30

Dimanche 13 avril 2025 à 15 h

Salle Polyvalente Georges Billebaut - 6, avenue Foch

Résumé : Martine vient d'être abandonnée par Jean-Paul après vingt ans de mariage. Annie vient d'être licenciée du Club Med après vingt ans de service et Micky depuis vingt ans court après le mec idéal. Martine ouvre la porte à ses amies et s'ensuit une cohabitation des plus joyeuses. Mais voici que Bénédicte, la quatrième jeannette de la patrouille des Mangoustes, envoie son fils Guillaume, 27 ans, que sa fiancée a largué. Sa venue va semer le trouble. La complicité et les résolutions des trois amies vont alors s'envoler et tout va changer...

Texte : Jean-Marie Chevret / Mise en scène : Jean-Claude Degobert

Durée : 1 h 45 (3 actes)

Sans réservation / Tarifs : Adultes 8 € - Enfants (6-12 ans) 3 €

Contact : lesrideauxrouges@yahoo.com

Succès pour l'animation de mise à niveau du Code de la Route pour les Seniors !

Jeudi 5 décembre, Edith Blin, Conseillère France Services et Aurélien Desblé, de Groupana ont organisé une animation à destination des personnes de plus de 60 ans souhaitant tester et mettre à jour leurs connaissances du Code la route.

Carton plein pour cette animation qui a réuni près de cinquante personnes à la salle Jules Amiot ! Après une présentation rapide des chiffres sur la Sécurité routière en France, le rappel des différentes grandes lois depuis les années cinquante, Aurélien a testé les connaissances de chacun sur les différentes vitesses autorisées, les panneaux de signalisation et enfin, sur les sens giratoires. L'après-midi s'est terminée autour d'un verre de l'amitié. Une initiative qui a rencontré son public et qui sera reconduite dans le courant de l'année. D'autres animations sont en cours de réflexion par Edith que nous ne manquerons pas de vous faire connaître au plus vite !



Plus de 50 personnes ont participé à cette animation !

Illiers-Combray ouvre le bal du festival Jazz de Mars



Ambiance "cailente" samedi 1er mars à la salle Georges Billebault ! A l'initiative du Comité des Fêtes d'Illiers-Combray, la commune a accueilli l'artiste internationale de jazz, Ana Carla Maza à la salle Georges Billebault dans le cadre du festival Jazz de Mars.

Ana Carla Maza est venue présenter son dernier album intitulé « Caribe ». Cet album est à la croisée du jazz, des rythmes latins et d'une inspiration classique. Très présente sur la scène internationale, Ana Carla Maza propose une musique pleine de joie et d'énergie.



Près de 300 personnes ont profité du soleil de la musique d'Ana Carla Maza !

La saison culturelle est lancée !



CES ÉVÉNEMENTS SONT GRATUITS ET ACCESSIBLES À TOUS.

L'association La Lanterne magique et la Ville d'Illiers-Combray organisent la 2e édition d'En Loir & Blanc le 17 mai prochain au parc de Swann.

21 h - Spectacle musical sur l'étang du parc de Swann avec Le PianO du lac.

Magda Desruisseaux aka Mess Drey (chant), Frédéric Peñas (piano).

Il n'est point difficile de succomber au charme du duo Soul Touch. La voix chaude de Magda Desruisseaux, tour à tour puissante et intimiste, s'harmonise avec le jeu délicat du pianiste Frédéric Peñas, pour un voyage musical empreint d'élégance et de raffinement. Ces deux artistes, riches de leurs divers univers musicaux, se rejoignent sur un répertoire éclectique mêlant soul (Aretha Franklin...), R'n'B (Alicia Keys...), chanson française (Nougaro, Gainsbourg...), jazz, comédie musicale et compositions originales. Laissez-vous séduire par la complicité de ce duo."

22 h - Spectacle pyrotechnique conçu par Romain Boulay

Illiers-Combray accueille son premier Salon de l'Artisanat et des Métiers d'Art

Le week-end du 27 et 28 septembre 2025, le Domaine de la Citadelle sera le théâtre d'un événement inédit : la première édition du Salon de l'Artisanat et des Métiers d'Art d'Illiers-Combray.

Organisé par la municipalité et Les Créateurs du Combray, ce salon mettra à l'honneur le talent et le savoir-faire d'artisans locaux et régionaux qui partageront leur passion et dévoileront des pièces uniques, alliant tradition et innovation.

Parmi les temps forts de l'événement, un défilé de mode se tiendra dans le parc du Domaine le samedi et le dimanche à 15h (sous réserve des conditions météo). Cet événement exceptionnel mettra en lumière les créations du styliste Augusto Dos Santos, membre des Créateurs du Combray, qui présentera une collection originale spécialement conçue pour l'occasion. En plus des expositions, des animations seront proposées pour découvrir le domaine et son histoire notamment.

Ne manquez pas cette première édition, qui promet d'être un rendez-vous incontournable pour tous les amoureux du fait-main et de la créativité !

- Dates : Samedi 27 septembre de 10 h à 19 h et dimanche 28 septembre de 10 h à 18 h
- Lieu : Domaine de la Citadelle, Illiers-Combray
- Entrée gratuite



"On est en finale !" : Les jeunes de l'accueil jeune de Familles rurales d'Illiers-Combray sélectionnés pour la finale du concours InnovJeunes de la CNAF !

Pendant l'été 2024, 18 jeunes de l'accueil jeune de Familles Rurales d'Illiers-Combray ont conçu un Escape Game sur le thème des Jeux Olympiques, avec l'aide d'Escape Yourself. Ce projet a été financé grâce aux ventes réalisées lors du Vide Grenier de Roselyne Grenier.

Avec l'aide de l'équipe d'animation, les jeunes ont imaginé l'histoire, les décors, les énigmes et les mécanismes, incluant même des coffres à ouverture automatique. Ils ont découvert le métier de Game Master, appris à explorer différents types de codage (trompe-l'œil, codes chiffrés, lettres, etc.). Après 4 jours de création et de collaboration collective, les jeunes ont pu prendre le rôle de game master pour faire tester leur escape game

auprès de l'accueil jeune de Courville-sur-Eure et de leurs familles. Ils ont également réalisé un questionnaire de satisfaction pour recueillir l'avis des testeurs. Suite aux différents retours et aux ajustements effectués, 8 jeunes ont décidé de développer leur idée pour proposer l'Escape Game aux habitants d'Illiers-Combray.

Pour financer cette initiative, les jeunes ont répondu à l'appel à projets de la CAF 28, en rédigeant un dossier détaillé. Sélectionnés, ils ont défendu leur projet devant un jury et obtenu un financement de 2 300 €. Grâce à cette somme, l'Escape Game a été proposé lors du Téléthon 2024, les participations ont été entièrement reversées à l'association.

Chaque année, la CAF 28 retient un projet pour représenter le département lors d'un concours proposé par la CAF nationale, InnovJeunes.

Après avoir soumis un dossier en octobre, ils viennent d'apprendre qu'ils ont été retenus pour la finale qui se tiendra le 4 juin 2025 à Paris.

On croise les doigts pour eux !



ARTICLE PROPOSÉ PAR LUCILE ROUSSEAU, DIRECTRICE DE FAMILLES RURALES ASSOCIATION D'ILLIERS COMBRAY



Jardinage dans Illiers-Combray par les élèves de l'école Saint-Joseph

Depuis le début de l'année scolaire, les élèves de l'école Saint-Joseph et leurs enseignantes relèvent bien des défis. C'est normal puisque c'est leur thème d'année : La découverte et la réalisation au fil des mois de défis scientifiques, humains, artistiques, sportifs, technologiques et citoyens.

La mairie leur a confié des coins en friche au jardin médiéval et au jardin de la Citadelle. Aussi, les cinq classes se relayent depuis septembre pour bêcher, désherber puis planter des pieds d'artichaut, de rhubarbe, de topinambour, de framboisier, de groseiller, des fraisiers, de l'oseille et des herbes aromatiques : de la menthe, de la ciboulette et du thym.

Au printemps, les maternelles, comme les classes élémentaires, feront des semis et observeront les étapes de la germination des graines de courgettes, citrouilles et butternut.

Les élèves observeront les fraisiers et replanteront les stolons pour les multiplier. Durant l'été et à l'automne prochain, ils espèrent tous goûter le fruit de leur travail !

Les familles s'associent à leur projet en fournissant des plants ou des graines. Un père de famille a apporté des ardoises. Elles ont été taillées par un grand-père d'élèves pour faire de jolies étiquettes.

Pour jardiner, les enfants retrouvent avec plaisir Marie-Thérèse Masson qui vient de prendre sa retraite après 30 ans au service de l'école. Amoureuse des plantes, elle transmet avec plaisir sa passion aux petites mains pleines de bonne volonté pour réaliser un beau potager.

L'objectif est pluriel. Tout d'abord, prendre une part active dans l'embellissement de ces lieux mis

à disposition par la mairie ; puis, découvrir toute une variété de fruits et légumes, les planter, les observer pousser et enfin, les déguster mais aussi se rendre compte du travail de la terre.

Enfants et enseignantes remercient la mairie de leur avoir donné l'opportunité de jardiner, de s'émerveiller, de s'entraider et d'apprendre.



ARTICLE RÉDIGÉ PAR MADAME ARVISET, DIRECTRICE DE L'ÉCOLE PRIVÉE SAINT-JOSEPH

Vous faites Illiers-Combray !



La fine équipe de Roselyne, une générosité à toute épreuve !

Qui ne connaît pas la boutique de Roselyne rue Saint-Hilaire avec tous ces costumes ? Cette belle demeure, à proximité du musée Marcel Proust, regorge de merveilles mises en scène dans la vitrine en fonction des saisons ou des événements dans la ville.

Véritable caverne d'Ali Baba, la boutique regorge de trésors patiemment accumulés, raccommodés ou transformés par Roselyne depuis plusieurs années.

Ancienne commerçante non sédentaire, Roselyne est tombée dans la couture grâce à sa nièce qui lui avait demandé de confectionner un costume pour un spectacle de danse. Dès lors, la couture ne l'a plus quittée. Ce sont des milliers de pièces qui s'accumulent dans sa boutique, mais ne vous y trompez pas : Roselyne sait parfaitement où se trouve chaque chose. En véritable experte, Roselyne trouve la bonne taille de vêtements au premier coup d'œil !

Mais ne lui parlez pas de déguisements ! Roselyne se crispe en en-

tendant ce terme et à juste titre, car certaines pièces de sa collection sont des œuvres d'art de couture confectionnées il y a plusieurs dizaines d'années, à la main.

Roselyne fait partie des 8 personnalités mise à l'honneur en juin dernier par les élèves en spécialité Histoire de l'Art du lycée Jehan de Beauce car elle et ses amies sont toujours partantes pour participer aux animations organisées par la commune ou les associations, toujours disponible pour prêter ses costumes aux troupes de théâtres et aux associations de danse. Roselyne avait d'ailleurs habillé les jeunes pour le vernissage de l'exposition et leur avait accordé plusieurs heures de son précieux temps pour répondre aux questions des élèves, leur faire

essayer des tenues et poser pour les photos de l'exposition. Comme beaucoup, les élèves sont tombés sous le charme de Roselyne et de ses fidèles amies qui la secondent.

Le Printemps proustien en 2019 n'aurait pas eu le même succès sans elle, tout comme la première édition du week-end d'animations En Loir & blanc puisque c'est Roselyne, encore une fois, qui avait prêté accessoires et tenues d'époque.

Elle est comme ça Roselyne, elle aime Illiers-Combray, son patrimoine et ses habitants.

État-civil

BIENVENUE À...

10 OCTOBRE 2024

Arthur FILLON

26 NOVEMBRE 2024

Maélan RODRIGUES PEREIRA

12 DÉCEMBRE 2024

Timothy GALET HAMON

29 DÉCEMBRE 2024

Lewis SINA EVE GROSS



*Le coin
du
libraire*

Dans cette rubrique, retrouvez une sélection d'ouvrages à découvrir



LA DEUXIÈME VIE DE LÉON
Marc Tibi
et Marina Rouzé
éd. Le Grand Jardin

Résumé :

La deuxième vie de Léon est un album 3-6 ans qui se penche avec tendresse sur le temps qui passe. Le moteur de Léon tousse, crachote, mais ne démarre plus. Un nouvel engin flambant neuf le remplace tandis que Léon est abandonné près de l'étang. Le temps s'écoule, saison après saison. Toutefois quelque chose réveille Léon, c'est une famille de hérissons qui a décidé de faire son logis à l'abri de cette grosse machine, puis un passereau. Maintenant que Léon ne pétarade plus en crachant de la fumée grise, les habitants de la nature n'en ont plus peur, ils se sentent en sécurité dans cette grande chose immobile et bienveillante. Léon est désormais le plus heureux des tracteurs !



MEUF
Marie Dubois
éd. Le Lombard
Résumé :
« Mais au fait, ça veut dire quoi, être une femme ? » À cette question

super simple, il existe une myriade de réponses ! « Meuf » les décrypte avec humour en explorant les thématiques liées au corps, à l'orientation sexuelle, au (cyber) harcèlement ou encore au sexisme de la société.

Dans cette enquête aux allures de quête fantastique, les jeunes aventurières apprennent à mener à bien leur vie de meuf vers le graal ultime ; une vie pour soi et bien dans sa peau !



MA MAMIE ADORÉE
Junko Honma
éd. le Renard doré
Résumé :

Japon.
Années 1970.
Vivant une

existence paisible dans la préfecture d'Akita, Ume et Koume sont inséparables. Cette grand-mère et sa petite-fille sont même les meilleures amies du monde. Elles adorent passer du temps ensemble, à jouer, à discuter, à cuisiner... et partagent ensemble les moindres instants de leur quotidien avec une bienveillance et une complicité réconfortantes. Dans cette magnifique histoire transgénérationnelle tout en couleur remplie de sagesse et bons sentiments, on prend plaisir à observer leur relation si fusionnelle tissée sous nos yeux un lien familial précieux et indéfectible.

L'agenda

22
MAR

- PORTES OUVERTES DE L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH
- > école Saint-Joseph de 9 h à 12 h
- BRIC-À-BRAC
- organisé par l'association les Aubépines
- > en ville

30
MAR

- CÉRÉMONIE À LA MÉMOIRE DES 5 FUSILLÉS
- > Monument aux Morts - 18h45
- COURSE CYCLISTE LES BOUCLES ENTE BEAUCE ET PERCHE
- > Arrivée Avenue des Gloriettes

5
AVR

- LOTO MUSICAL
- organisé par l'APEL Saint-Joseph
- > Salle G. Billebault - 20 h

8
AVR

- CINÉMOBILE
- 3 séances
- > Parking des Gloriettes

11-12-13
AVR

- REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES
- organisées par Les Rideaux rouges
- > Salle G. Billebault

23
AVR

- DON DU SANG
- > Salle G. Billebault

26
AVR

- TOURNOI DE BADMINTON EN NOCTURNE
- organisé par les Ducks d'Illiers
- > Complexe Jean Moulin

26-27
AVR

- VIDE GRENIER DE ROSELYNE
- organisé par Familles Rurales
- > CDM - 38 rue de Chartres de 10h à 18h

6
MAI

- CINÉMOBILE
- 3 séances
- > Parking des Gloriettes

8
MAI

- COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945
- > Monument aux Morts

9-11-10
MAI

- EXPOSITION DE LAURENCE DUBARRY
- > Domaine de la Citadelle

17
MAI

- 2E ÉDITION EN LOIR & BLANC
- organisée par la commune
- > 21 h : concert de piano sur l'étang du parc de Swann
- > 22 h : spectacle pyrotechnique au parc de Swann

18
MAI

- BRIC À BRAC DES POMPIERS
- organisé par l'ASSP d'Illiers-Combray

24
MAI

- LES PARCOURS DU COEUR
- organisée par la FFC et Gym'Fit Illiers
- CONCERT DE PRINTEMPS
- > à l'église Saint-Jacques

DU 29 MAI
AU 1ER JUIN

- MARCEL FESTOCH'
- organisé par l'association Marcel Festoch'
- > Espace Florent d'Illiers

14
JUIN

- PORTES OUVERTES ÉCOLE MATERNELLE LES NYMPHEAS

17
JUIN

- CONFÉRENCE-SPECTACLE "LA CLOWNERIE"
- > Salle Georges Billebault de 14h30 à 16h30

L'agenda

18
JUIN

- CÉRÉMONIE DE L'APPEL DU 18 JUIN
- > Salle Jules Amiot

21
JUIN

- FÊTE DE LA MUSIQUE
- organisée par l'école de musique
- > Domaine de la Citadelle

22
JUIN

- BALADE POÉTIQUE ET CIRCASSIENNE SUR LES BORDS DE LOIR
- organisée par l'ARIPIC

23
JUIN

- DON DU SANG
- > Salle G. Billebault

28
JUIN

- FÊTE DES ÉCOLES PUBLIQUES
- > Ecole La Vivonne

- GALA DE DANSE
- organisé par Diagonal Danse
- > Salle G. Billebault

- TOURNOI DE PÉTANQUE
- organisé par l'ASSP d'Illiers-Combray
- > Espace Florent d'Illiers

- GUINGUETTE
- organisées par le Comité des Fêtes
- > Espace Florent d'Illiers

29
JUIN

- KERMESSE DE L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH
- > Ecole Saint-Joseph

14
JUI

- FÊTE NATIONALE
- organisées par le Comité des Fêtes et la Ville
- > Espace Florent d'Illiers

20
JUI

- CIRQU'À VÉLO
- spectacle de cirque GRATUIT
- > Espace Florent d'Illiers

6
SEPT

- FORUM DES ASSOCIATIONS
- > Complexe Jean Moulin

9
SEPT

- 2E ÉDITION DU SALON BIEN VIEILLIR
- > Salle Georges Billebault

27-28
SEPT

- SALON DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS D'ART
- organisé par la Ville et Les Créateurs du Combray
- > Domaine de la Citadelle
- Samedi de 10h à 19h
- Dimanche de 10h à 18h
- Entrée gratuite



10-12
OCT

- BOURSE AUX VÊTEMENTS ET AUX JOUETS
- organisée par Familles Rurales d'Illiers-Combray
- > Salle Georges Billebault



Restons connectés !

Site internet : www.illiers-combray.com

IC, le magazine municipal : 3 numéros
par an et sur le site internet de la ville

Facebook : [@mairieillierscombray](https://www.facebook.com/mairieillierscombray)

Instagram : [@mairiedillierscombray](https://www.instagram.com/mairiedillierscombray)

PanneauPocket : Illiers-Combray 28120